

DEPENSES	€ HT	TVA	€ TTC	RECETTES	€ HT	TVA	€ TTC
Au titre du bilan Aménageur							
Acquisitions foncières à la valeur historique	39 060	-	39 060				
Participation aux équipements d'intérêt général réalisé par l'aménageur	-	-	-	Recettes de cessions des réserves foncières CUB à l'aménageur	39 060	-	39 060
Participation communautaire éventuelle au titre (poste 5 recettes du bila am.)	6 240 190	1 345 562	7 585 752	(partie du poste 2.1 dépenses du bilan aménageur)			
logement aidé							
restructuration urbaine	6 240 190	1 345 562	7 585 752				
développement durable							
équipements scolaires							
maîtrise foncière							
Sous-total D1	6 279 250	1 345 562	7 624 812	Sous-total R1	39 060	-	39 060
Au titre des équipements structurants							
VRD sous MOA de la CUB				Participation de l'aménageur aux équipements publics d'intérêt général sous MOA de la CUB	73 100,00	-	73 100,00
acquisitions foncières		-	-	(poste 4.2 du bilan aménageur)			
études - travaux - MOE - SPS	105 785	20 734	105 785				
fonds de concours à la commune pour éclairage public							
Sous-total D2	105 785	20 734	105 785	Sous-total R2	73 100,00	-	73 100,00
TOTAL DES DEPENSES : D1+D2 = D3	6 385 035	1 366 296	7 730 597	TOTAL DES RECETTES : R1+R2 = R3	112 160	-	112 160
BILAN CONSOLIDE POUR LA CUB R3-D3				-			
				6 272 875 HT			